



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 4 JUILLET 2017

Madame JACOBS, Présidente, ouvre la séance à 10h22 et remercie les membres présents.

Le quorum est atteint : il y a 17 membres présents. Madame Sandra N'GUYEN VAN NAI, représentant des parents d'élèves est la secrétaire de séance. Madame la Présidente, rappelle l'ordre du jour et demande que l'on ajoute au point « projet d'expérimentation d'aménagement du temps scolaire », « modification du règlement intérieur ».

### Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 05/05/2017 ;
2. Expérimentation d'aménagement du temps scolaire et modification du Règlement Intérieur ;
3. Préparation de la rentrée 2017/2018 (calendrier, effectifs, personnels, projets, moyens, etc...) ;
4. Informations diverses ;
5. Questions diverses.

Madame la Présidente met au vote l'adoption de l'ordre du jour :

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
17	17	0	0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 05/05/2017

Madame la Présidente demande s'il y a des modifications à porter au procès-verbal. Aucune correction, ni observation portée. Le procès-verbal est mis aux voix.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
17	16	0	1

Le procès-verbal du 05/05/2017 est approuvé à la majorité des membres présents.

### 2. Expérimentation d'aménagement du temps scolaire

Madame la Présidente fait une synthèse du document sur l'expérimentation d'aménagement du temps scolaire.

L'expérimentation débutera à la rentrée de septembre 2017 et pour une durée de 4 ans.

Ce projet consiste à organiser l'ensemble des cours du collège en 1h30 (réellement 1h20). Cette modification entraînera une réorganisation de la vie scolaire, l'organisation des cours et de la pédagogie dispensée.

### Constats à l'origine du projet :

- ✓ Trop de changements d'activités ;
- ✓ Trop de mouvements d'élèves générant à certaines périodes des tensions pendant les interclasses ;

- ✓ Baisse de l'attention des élèves ;
- ✓ Cartable trop lourd ou allégé selon niveau ;
- ✓ Le temps perdu à l'installation, l'appel, la désinstallation ;
- ✓ La gestion difficile des temps de permanence de 30 mn ;
- ✓ Les nombreux temps d'accueil en matinée et après-midi ;
- ✓ Les heures creuses mal utilisées ;
- ✓ Les devoirs de maison non faits ;
- ✓ Les retards et absences en première heure.

Objectifs poursuivis : Réorganiser un temps plus favorable aux apprentissages en donnant la possibilité aux enseignants d'avoir des séances plus longues avec des élèves plus disponibles et moins pressés (moins d'urgence pédagogique) et en diminuant les temps d'installation, de désinstallation, d'appel... améliorer l'ambiance scolaire dans l'établissement en évitant les déplacements et les risques de dégradations et de tensions entre chaque séance de cours.

Effets attendus :

- ✓ Amélioration de l'ambiance scolaire
- ✓ Réduction des retards et absences
- ✓ Disparition des heures creuses
- ✓ Réduction du poids des cartables
- ✓ Offre d'un temps favorable aux apprentissages
- ✓ Amélioration des résultats des élèves
- ✓ Allongement de la pause méridienne
- ✓ Diminution du stress du personnel éducatif

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés : Toutes les classes et tous les niveaux soit 674 élèves.

*Arrivée de Monsieur Auxence CONTOUT et de Madame Georgina CHIN TEN FUNG à 10h33.*

Description et Modalité de mise en œuvre :

A partir de septembre 2017, passage des séances de cours à 1h20 pour toutes les classes de l'établissement avec aménagement des horaires.

3 créneaux le matin : 7h30-8h50 / intercours / 8h55-10h15 / récréation / 10h35-11h55 ;

2 créneaux l'après-midi : 14h10-15h30 / récréation / 15h45-17h05 (temps réservé de préférence à l'accompagnement éducatif)

Les enfants n'ont plus qu'au maximum 5 cours différents dans la journée contre 8 dans l'ancienne formule ce qui diminue le poids du cartable.

Les cours d'EPS dureront 2 h comme d'habitude sur des installations extérieures : 7h00 à 8h50 / 9h10 à 11h / 14h10 à 16h.

Cependant, les professeurs de deux disciplines (arts plastiques et éducation musicale) ont émis une réserve et ont transmis à leur inspecteur, un courrier que la Principale n'a pas eu en copie mais qu'elle aura prochainement.

Les horaires de certaines disciplines ne sont pas divisibles par 1h30 : un emploi du temps sur 3 semaines (A, B, C) sera établi (exemple : en arts plastiques et éducation musicale : 1<sup>ère</sup> semaine 1h30, 2<sup>ème</sup> semaine 1h30 et 3<sup>ème</sup> semaine pas de cours).

Plus-value prévue

La pacification de l'établissement, de meilleurs résultats scolaires.

Ainsi, nous diminuons les va et vient dans l'établissement, les pauses étant raccourcies. L'ambiance de l'établissement gagnera en apaisement et sérénité.

Moyens mobilisés

Tous les moyens humains de l'établissement. Une demande de besoins un assistant d'éducation qui assurera la coordination des ateliers de vie scolaire.

Madame la Présidente nous fait part d'un courrier reçu de la Principale d'un collège de Montpellier qui a aussi expérimenté ce projet. Elle précise aussi que le projet a reçu un avis favorable de Monsieur le DAASEN et de la CARDIE.

Madame JACOBS demande l'avis des membres du CA sur l'expérimentation d'aménagement du temps scolaire.

Nombre de votants	Favorable	Défavorable	Réserve
19	19	0	0

Les membres du CA émettent un avis favorable pour l'expérimentation d'aménagement du temps scolaire.

Dans la continuité du projet, il faut modifier les horaires sur le règlement intérieur. Les articles 1,9 et l'annexe 1 sont ciblés. Les modifications sont en rouge sur le document. Madame la Principale demande qui approuve les modifications portées au règlement intérieur.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	0	0

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

### **3. Préparation de la rentrée 2017/2018 (calendrier, effectifs, personnels, projets, moyens, etc...);**

Madame la Présidente précise que le rapport annuel sera présenté au CA de rentrée de septembre 2017 ; y seront rajoutés les résultats des examens.

#### **1) Effectifs prévisionnels :**

674 élèves ;

25 élèves par division ;

2 classes spécifiques UPE2A-NSA de 17 élèves et ULIS de 12 élèves ;

6 classes de 6<sup>ème</sup>, 7 de 5<sup>ème</sup>, 6 de 4<sup>ème</sup> et 8 de 3<sup>ème</sup> dont une prépa-pro.

Affectation tardive en 6<sup>ème</sup> : 162 affectations pour 150 places, soit 27 à 28 élèves par divisions. Les inscriptions débuteront le lundi 10 juillet 2017.

Pas de classe européenne et bilangue suite à la mise en place de la réforme. Nouveau changement par le Ministre, trop tardif pour cette année, mais possible l'année suivante.

#### **2) Moyens en heure**

1056 heures budgétaires, 991 heures poste et 65 HSA.

#### **3) Postes**

49 postes définitifs de titulaires (47 postes pourvus au moment de la réunion)

9 postes BMP

9 nouveaux professeurs titulaires dont 4 en français, 1 en anglais, 2 en espagnol, 1 en mathématiques et 1 en EPS.

#### **4) Vie scolaire**

2 CPE, 6 AED et 7 CUI.

Pas de notifications d'AED ou CUI pour l'instant.

En attente d'un AED supplémentaire chargé de la coordination des ateliers de vie scolaire.

Il y aura du recrutement car une grosse moitié de l'équipe va changer (fin de contrats).

#### **5) Moyens financiers**

Le collège n'a pas encore reçu la notification de subvention pour l'achat de manuels, donc pas de commandes passées sauf pour les carnets de correspondances à l'imprimerie de la collectivité de rattachement (CTG).

#### **6) Travaux**

Des travaux seront entrepris par la CTG durant les vacances. Des

programmations : la peinture extérieure, le traitement contre la moisissure (dans les salles 201, 202, 203), la réfection de l'infirmerie et de l'accueil, la séparation en 2 du bureau du CPE, la réfection des sanitaires, la mise en réseau des salles 101, 102 et 103 et la prévision d'une seconde issue pour le bâtiment 800.

Un point sera fait au CA de rentrée.

Départ de Monsieur François COLIN à 11h15

Départ de Madame Marie-Anne ALLAMELOU à 11h18

#### 7) Départs

6 départs dont 2 en retraites :

- Mme VIRTOS et M. JEROME font valoir leurs droits à la retraite ;
- Mme DARIDAN et Mme POLYGONE quittent l'académie et vont respectivement en Guadeloupe et Martinique
- Mesdames LEON et OHLICHER changent d'établissement.

#### 8) Calendrier

Rentrée des élèves les 4 et 5 septembre 2017 ;

Rentrée générale des élèves le mercredi 6 septembre 2017 ;

Accueil des parents le samedi 9 septembre 2017.

### 4. Informations diverses

#### ➤ Résultats de l'orientation des élèves de 3<sup>ème</sup>

Depuis 2014, les redoublements sont exceptionnels.

	2016/2017	2015/2016
2 <sup>nde</sup> GT	47%	64%
2 <sup>nde</sup> PRO	44%	26%
1 <sup>ère</sup> CAP	9%	10%

Le taux de passage en seconde correspond au taux moyen de l'académie.

#### ➤ Résultats provisoires de l'affectation post 3<sup>ème</sup>

Sur 158 élèves orientés 150 ont participé au premier tour. Les 8 autres élèves restants ont émis des vœux de recensements : 3 élèves poursuivent hors académie, 3 n'ont fait aucun vœu (ont plus de 16 ans), 1 inscrit en ITEP et 1 redoublant dans un établissement.

Il y a eu 117 affectations et 33 non affectés, 30 sont revenus consulter la liste des places vacantes pour les vœux du second tour.

#### ➤ Les dates de permanences

Du 7 au 13 juillet 2017, de 7h à 14h.

A partir du 23 août de 7h à 14h.

Reprise des inscriptions le 28 août 2017.

#### ➤ Prochain CA le 21 septembre 2017

### 5. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Madame la Présidente remercie les membres du CA pour leur investissement et leur participation aux séances de l'année scolaire.

La séance est levée à 11h35.

La secrétaire de séance,

  
Sandra N'GUYEN VAN NAI

La Présidente,

  
Marie Hélène JACOBS